vingt55
JOURNAL WEB

Découvrez votre milieu de vitalité
En savoir plus

Journée mondiale de la prévention du suicide
10 septembre 2026
819 477-8855
Ligne d'écoute 8h30 à 21h
Ligne de crise suicidaire 24h/7

[jpshare]

Perquisitionné par le MAPAQ, « Je ne cache rien » – Naji Majdalani

In **Faits divers** 27 mai 2017 **Éric Beaupré**



Les policiers et les inspecteurs du MAPAQ sont intervenus au Chenil des Voltigeurs Crédit photo : Éric Beaupré

DRUMMONDVILLE – Pour une troisième fois en dix ans, le Chenil des Voltigeurs de Naji Majdalani a été la cible d'une perquisition du MAPAQ, au cours de la journée de vendredi. Au total, les inspecteurs ont mis la main sur une centaine d'animaux, principalement des chiens, et ce, même si le propriétaire fait tout en son pouvoir pour se conformer aux règles en vigueurs.

C'est suite à une visite des inspecteurs du MAPAQ, qui venaient vérifier l'état de santé des animaux et la salubrité des installations, que la décision a été prise de perquisitionner le chenil situé au 2555, boulevard Terra-Jet à Saint-Cyrille-de-Wendover

Naji Majdalani affirme collaborer étroitement avec les inspecteurs du ministère, mais il n'arrive cependant pas à se conformer aux différentes demandes qui lui sont soumises.

« Je ne cache de rien, ils vous le diront, clame-t-il. Par contre, ils sont toujours très exigeants. Je dois utiliser le bon bois, le bon mastique pour faire les rénovations demandées, je dois utiliser les bons produits, sinon c'est la guerre ».

M. Majdalani va plus loin en affirmant que les inspecteurs veulent fermer ses installations depuis 11 ans. Il essaie en toute sincérité de répondre à leurs nombreuses demandes, mais n'y parvient pas.

« La santé des animaux j'y vois. J'ai un ami vétérinaire qui m'aide à assurer le bien-être des animaux. Ils ne sont pas maltraités et je leur offre tout ce que je peux, prétend le propriétaire. Je crois qu'ils ne veulent pas m'aider ou m'apporter de solutions, ils veulent me voir fermer le chenil, que je fasse bien ou non, rien n'y fera ».

De côté du MAPAQ, le porte-parole Yohan Dallaire-Boily explique qu'au-delà des simples installations insalubres ou inadéquates, il en va de la santé et sécurité des animaux.

Depuis le début des opérations mené par le Chenil des Voltigeurs, M. Majdalani a été condamnée pour différentes infractions. Il a entre autre été reconnu coupable d'avoir compromis la sécurité et le bien-être de certains animaux en ne leurs donnant pas accès à de l'eau potable en quantité et en qualité compatibles avec les impératifs biologiques de l'espèce, d'avoir gardé des animaux malades ou blessés et d'avoir compromis la santé des animaux par des aménagements non-conformes ou jugées susceptibles d'affecter la sécurité des animaux.

La centaine de bêtes est prise en charge par l'organisme SPCA. Elles seront soumises à l'évaluation d'un vétérinaire indépendant. Elles pourraient ensuite être remis à différents organismes qui s'affaireront à les reloger.